



## Bac option Covid : d'ultimes « aménagements » en discussion

- Société
- Nos vies covidées

A six semaines du coup d'envoi de la session 2021 du bac, des lycéens réclament l'annulation de l'écrit de philosophie et du grand oral, deux épreuves encore programmées mi-juin. Le ministère de l'éducation dit rester ouvert à des aménagements.

Article réservé aux abonnés



Un cours d'allemand au lycée Buffon, dans le 15e arrondissement de Paris, le 3 mai 2021. BENOIT TESSIER / REUTERS

C'est (encore) une « semaine test » pour l'éducation nationale. Pas seulement parce que, quelques jours après les 6 millions d'écoliers, presque autant de collégiens et de lycéens ont regagné leurs classes, lundi 3 mai, en dépit d'une circulation du virus qui reste élevée. « *Le sujet de la semaine, c'est aussi celui du lycée et d'une possible évolution du baccalauréat* », soufflait-t-on, lundi soir, dans l'entourage du ministre de l'éducation, alors qu'une centaine d'établissements scolaires avaient connu le matin même, à l'appel de l'Union nationale lycéenne et du Mouvement national lycéen, des blocus ou tentatives de blocus.

Objet de cette mobilisation pour l'heure « *circonscrite* », aux dires des chefs d'établissements : obtenir l'annulation de l'écrit de philosophie et du grand oral, deux épreuves du baccalauréat encore programmées mi-juin, au profit de leur évaluation au contrôle continu – comme cela a été entériné pour les épreuves de spécialités initialement prévues en mars, quand la situation sanitaire s'est dégradée.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Dans les lycées, l'inquiétude monte concernant le « grand oral » du bac

La demande semble gagner du terrain parmi des lycéens échaudés par l'enseignement « *hybride* » et les inégalités de préparation qui en découlent : une pétition réclamant la validation des épreuves au contrôle continu a recueilli, en une semaine, plus de 230 000 signatures. Dans les rangs enseignants, dont ceux du SNES-FSU, syndicat majoritaire, on réclame aussi, depuis plusieurs mois, une remise à plat du « bac Blanquer », censé vivre cette année son baptême du feu.



« Glissement langagier »

Invité d'Europe 1, lundi, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a affirmé « *rester ouvert sur les aménagements possibles* », tout en précisant « *tenir quand même à ce qu'on ne passe pas au contrôle continu intégral* ». Un « *glissement langagier* », relèvent les observateurs du débat scolaire, amorcé la veille dans un entretien au *Journal du dimanche* : « *Nous devons faire preuve de bienveillance, y souligne M. Blanquer, en accentuant l'accompagnement personnel pour l'épreuve de philosophie comme pour le grand oral. Ce dernier sera aménagé. L'élève pourrait, par exemple, présenter un mot de son professeur pour signaler les parties du programme non vues.* »

« A ce stade, on aura beau chercher la martingale, on ne peut plus vraiment être inventif » Philippe Vincent, porte-parole des proviseurs du SNPDEN-UNSA

Jusqu'alors, et jusqu'au sommet de l'Etat, un seul mantra résonnait : le bac 2021 ne saurait ressembler au bac 2020, privé de ses épreuves, pour reposer, intégralement, sur le contrôle continu. Dans un entretien accordé à la presse régionale, le 29 avril, Emmanuel Macron a répété que les épreuves ayant des examens terminaux seraient « *maintenues* » .

Reste à savoir, alors, ce qui est encore « *aménageable* » à six semaines du coup d'envoi de cette session. « *On écoute, on consulte à tout-va* », glisse-t-on Rue de Grenelle. Mercredi midi, les fédérations d'enseignants sont attendues pour une « *multilatérale à distance* ». Mardi matin, les lycéens élus au Conseil supérieur de l'éducation y ont été auditionnés. La veille, ils étaient entendus par les deux « *pilotes* » du comité de suivi de la réforme du lycée, l'universitaire Pierre Mathiot et l'inspecteur Jean-Charles Ringard.

Marge de manœuvre limitée

« *On n'est pas dans l'hypothèse d'un bouleversement des règles du jeu, souffle une source bien informée. L'objet de la réflexion engagée est de rendre les conditions de passation des épreuves restantes [la philosophie, le grand oral, mais aussi les deux épreuves anticipées de français] acceptables du point de vue de la justice et de l'équité, pour les lycéens, leurs enseignants et leurs parents.* »

Mais la marge de manœuvre semble limitée, alors que plus de 80 % de la note finale de cette session 2021 dépend déjà du contrôle continu. Le double de ce que prévoyait la « *réforme Blanquer* ». Sans attendre les annonces ministérielles, enseignants et chefs d'établissement ont commencé à recenser les « *options* ».

Article réservé à nos abonnés Lire aussi La guerre du bac n'aura pas lieu

Il pourrait être question, pour le grand oral, de réduire de deux à une le nombre de problématiques présentées par l'élève, estime-t-on dans les rangs du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC). Autres pistes : permettre au candidat de conserver ses notes sous les yeux, fournir au jury une liste des « *impasses* » faites dans l'année ainsi que des indications sur les conditions de préparation, voire « *neutraliser* » une partie de l'oral (la dernière, consacrée au projet d'orientation).

Concernant les « *écrits* » – ceux de philosophie et de français –, davantage de sujets pourraient être proposés aux candidats, rapporte-t-on du côté du SNES. Ces épreuves ont déjà connu des aménagements au printemps : celle de philosophie comporte, à ce stade, non plus trois mais deux sujets ; le nombre de textes susceptibles d'être évalués à l'oral de français a été réduit à quatorze dans la voie générale, à sept dans la voie technologique.

« Besoin de lisibilité »

« A ce stade, on aura beau chercher la martingale, on ne peut plus vraiment être inventif », admet Philippe Vincent, porte-parole des proviseurs du SNPDEN-UNSA.



Sauf à donner aux lycéens, au moins pour les écrits, la possibilité de retenir la « meilleure de leurs deux notes », entre celle décrochée en juin et celle calculée sur la base du contrôle continu (autrement dit, la moyenne de l'année). Un « compromis » qui permettrait, pour ce proviseur, de conserver les épreuves tout en s'assurant qu'elles ne pénalisent pas les candidats.

« Quoique l'on décide, il faut faire vite, prévient Sophie Venetitay du SNES-FSU. Entre les demi-jauges [désormais imposées dans tous les lycées], les jours fériés de mai, les classes qui pourraient fermer, on ne va plus beaucoup voir nos élèves ». « Lycéens et enseignants n'ont qu'un mois devant eux pour se préparer, ils ont absolument besoin de lisibilité », réagit dans la même veine Franck Antraccoli, du syndicat de proviseurs IDFO. Une communication officielle sur ces « aménagements » est attendue jeudi ou vendredi.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Bac 2020 : l'évaluation des lycées compliquée par la crise sanitaire

Mattea Battaglia

Contribuer

Services



FORMATION PROFESSIONNELLE avec topformation.fr

COMPAREZ  
DES MILLIERS  
DE FORMATIONS  
en France

Recherchez





Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

Découvrir les offres multicomptes

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, passez à une offre multicomptes pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de modifier votre mot de passe .

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

